

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



COMPTE RENDU DU BUREAU FEDERAL DU 30 AOUT 2018

Le Bureau fédéral de la Fédération Algérienne de Football a tenu sa réunion mensuelle statutaire le 30 août 2018 à Annaba.

Sur les 13 membres, 8 membres présents, Koussa a mandaté Bakiri, Ghouti a mandaté Bahloul et Ould Zmirli a mandaté Haddad, Mouche et Zefizef absents

Après adoption du procès verbal de la réunion du Bureau fédéral du 30 juillet 2018, les travaux ont débuté.

Les membres du BF ont eu à examiner, lors de cette session, les rapports des structures suivantes :

1. La Ligue de football professionnel (LFP).
2. La Ligue Nationale de Football Amateur (LNFA).
3. La Ligue Inter Régions de Football (LIRF).
4. La Commission Coupe d'Algérie.
5. La Commission médicale.
6. La Commission de coordination avec les Ligues.
7. La Direction Technique Nationale (DTN).
8. La Commission du football féminin.
9. La Chambre de résolution des litiges (CRL).
10. La Ligue de football féminin.
11. La Ligue nationale de Futsal.

[Cliquez pour lire le relevé](#)

Introduction du président de la FAF

Avant de donner la parole aux présidents des différentes ligues, le Président de la FAF a tenu à remercier les autorités et la population de la wilaya d'El Tarf, à sa tête Mr le Wali, pour l'accueil chaleureux et l'esprit d'hospitalité exprimés à l'égard de la délégation de la fédération en visite de travail dans cette wilaya.

Ensuite, le président est revenu sur le choix de la tenue du Bureau Fédéral dans la ville d'Annaba motivé par le fait qu'il s'agit d'un pôle sportif important et une ville qui respire le football. « Après Sétif et Sidi Bel Abbes, nous avons décidé de tenir notre BF dans cette charmante ville d'Annaba qui a enfanté de nombreux et grands footballeurs. Nous allons continuer à tenir quelques BF en dehors de Sidi Moussa », dira le président de la FAF.

Ce dernier a, par ailleurs, tenu à souhaiter, et au nom du bureau fédéral, la bienvenue à M. Djamel Belmadi, le nouveau sélectionneur national tout en informant les membres que celui-ci sera présent lors de la séance de l'après midi afin de saluer lesdits membres et s'exprimer sur ses nouvelles fonctions.

Kheïreddine Zetchi reviendra sur l'actualité de la LFP et les soucis que celle-ci a eu avec les clubs. Il a tenu à remercier M. Medouar Abdelkrim, le président de la LFP, pour les décisions fermes prises à l'encontre de certains clubs.

Des décisions qui s'inscrivent dans la stricte application des résolutions prises par le Bureau Fédéral. « M. Medouar et la LFP ont tout notre soutien, et on est convaincu de la démarche entreprise car le changement c'est aussi cela. On ne peut plus se permettre à ce que la situation s'empire davantage. Le président de la Ligue est remercié pour la fermeté qu'il a affiché et qu'il sache qu'on est derrière lui », a affirmé le président Zetchi.

Enfin, le président de la Fédération attirera l'attention de toutes les ligues pour une application stricte et rigoureuse des règlements.

RAPPORT DE LA LFP

M. Abdelekrim Medouar, président de la Ligue de Football Professionnel (LFP) a tenu à remercier le Bureau fédéral pour son soutien et pour lui avoir donné carte blanche dans le traitement de tous dossiers, y compris les plus problématiques.

Il informera qu'au lancement du championnat, la LFP avait recensé 15 cas de clubs endettés. Aujourd'hui, il n'en reste que deux à régler à savoir celui du RC Kouba et de l'USM Harrach.

Le président de la LFP a présenté les dossiers en litige de ces deux formations où des irrégularités ont été présentées aux membres du bureau fédéral. En parallèle, il a relevé le bon comportement des dirigeants de l'USM Blida qui ont obéi aux règlements en vigueur.

Le cas du RCK est en voie de règlement, les dirigeants de ce club ont déposé la veille du BF le dossier administratif qu'il faut, il reste un petit détail financier d'engagement à lever et le club aura ses licences.

Le président de la LFP est revenu sur le dossier du CR Belouizdad et le règlement du litige.

Comme il a borda les contradictions des dirigeants de l'USM El-Harrach dont le dossier est en cours de règlement.

Le cas de l'USM Annaba a été également évoqué lors de ce BF où il a été constaté que ce club a été constitué avec beaucoup d'irrégularités à tel point qu'on a délivré le statut du club professionnel à cette formation, alors que le club amateur n'est même pas actionnaire.

Quand aux joueurs qui sont en litige avec cette formation, le BF a décidé de les convoquer, au même titre que les dirigeants actuels pour trouver une issue à leur contentieux.

Le président de la LFP a aussi abordé le volet arbitrage où il a souhaité davantage de coordination et de travail en synergie avec la structure qu'il gère. Comme il a adhéré à la décision de la FAF d'exiger une meilleure diligence dans l'envoi par les arbitres des rapports des matchs des espoirs.

Enfin, la LFP et la FAF ont maintenu le principe de ne pas faire jouer les journées de championnat lors des dates FIFA ou de trêve internationale.

RAPPORT DE LA LNFA

Mr Ali Malek président de la LNFA a présenté le rapport d'activité de sa ligue. Ainsi, sur les 48 clubs qui composent le championnat 45 clubs se sont engagés.

Le championnat démarrera une semaine après la date limite des engagements Pour les visas des entraîneurs, la LNFA propose, avec l'accord de la DTN, l'inscription de ces derniers à travers une application.

Au chapitre des homologations des stades, trois réserves sont à l'étude à savoir ceux du MC Hssassna, l'IRB Hadjout et le CRB Aïn El Fekroun.

Par ailleurs, et en coordination avec la CFA, la LNFA compte introduire les noms des arbitres sur un fichier électronique avec un code d'accès afin de leur permettre de transmettre leurs rapports de match.

D'ailleurs, un débat a été tenu sur la facilité et la rapidité qu'offre "la feuille de match" électronique ou encore l'envoi du PCMA en ligne. Ce qui a amené le bureau fédéral

à décider d'engager un ingénieur en informatique pour vérifier les applications proposées et opter pour la meilleure d'entre elles.

S'agissant de la demande, par le président de la LNFA, d'un délai de grâce pour les clubs endettés, le BF a maintenu la décision d'interdiction de recrutement pour les tout en acceptant de leur accorder un délai de grâce pour le paiement de leurs arriérés.

La LNFA est donc chargée de convoquer les présidents de clubs pour signer un engagement et leur donner le temps de régler leurs dettes. Les clubs endettés peuvent donc recruter après signature de l'engagement. Cette décision est applicable à la LNFA et la LIRF.

RAPPORT DE LA LIRF

Pour sa part, M. Youcef Benmedjber, président de la Ligue Inter Régions de Football (LIRF) a informé les membres du Bureau Fédéral que, sur 64 clubs inscrits, seuls 48 clubs ont déposé leur dossier d'engagement.

Ils sont 35 clubs à payer les droits d'engagements.

Le président de la LIRF a demandé une prolongation de trois (03) jours pour permettre aux retardataires de s'acquitter de leur engagement.

Le Bureau fédéral s'est montré ferme sur cette question : pas d'engagement pas de compétition.

Le championnat inter région débutera le 14 septembre.

Enfin, pour ce qui est de l'audit des stades devant accueillir la compétition, 80% ont connu une levée de réserve.

RAPPORT DE LA LIGUE DE FOOTBALL FEMININ

M. Djamel Kashi, président de la Ligue de Football Féminin (LFF) a porté à la connaissance des membres du BF que le dépôt de demande de licence est prolongé jusqu'au 8 septembre.

Le président de la LFF prévoit une réunion avec les présidents de clubs avant le lancement du championnat et avec la DTN pour tracer le programme de la saison.

Quant au coup d'envoi du championnat du football féminin, il est prévu pour le 28 septembre prochain.

RAPPORT DE LA LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

M. Djamel Zemam, président de la ligue national de Futsal a informé les membres du BF que les préparatifs vont bon train pour le démarrage de la nouvelle saison.

A cet effet, la LNFS compte organiser un séminaire pour les arbitres.

Par ailleurs, M. Rabah Saadane, directeur technique national (DTN) a demandé au président de la LNFS de mettre sur pied la sélection nationale de Futsal et le championnat des jeunes, dont le projet de développement est toujours à l'étude au niveau de la DTN.

RAPPORT DE LA COMMISSION COUPE D'ALGERIE

M. Nouredine Bakiri, président de la commission de la Coupe d'Algérie, a confirmé la décision prise par le BF qui consiste à faire disputer les matchs en aller et retour à partir des quarts de finale et où le premier tiré qui reçoit.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

M. Rachid Gasmi, président de la commission des finances, a fait une brève introduction sur les affaires courantes qui se règlent au quotidien

Il a par la suite attiré l'attention sur certains dossiers comme la création d'un centre des archives de la FAF où il demanda l'aval du bureau fédéral afin de gérer les urgences afin de démarrer le projet.

M. Gasmi a également abordé la question du stade Mustapha Tchaker de Blida, désigné comme domiciliation des matchs de l'équipe nationale, notamment en matière de prise en charge de certaines dépenses inhérentes à la Fédération, étant donné que le MJS devrait prendre en charge d'autres aspects (réfection des vestiaires, de la tribune officielle, ...)

Enfin, le BF a donné son accord à la commission des finances pour les dossiers qui sont à sa charge.

COMMISSION MEDICALE

M. Djamel-eddine Damardji, médecin fédéral par intérim, a entamé son intervention sur le cas du joueur du MC Saida, Nasseridine Benabou qui, en raison d'un problème cardiaque, est déclaré inapte pour la pratique sportive.

Suite à cela, le BF a autorisé le club du MC Saida à obtenir une nouvelle licence en remplacement de M Benabou.

Le médecin fédéral a indiqué que tous les joueurs sont médicalement contrôlés, tout en relevant deux anomalies détectées dans les dossiers médicaux des clubs du RC Kouba et de l'US Biskra appelés à revoir leurs dossiers.

A la lumière de l'exposé fait par le médecin fédéral, le Bureau fédéral a décidé de convoquer les médecins de ces clubs en commission de discipline avant de les

traduire devant la commission de l’Ethique pour manquement à leur devoir à savoir falsification du dossier médical.

Enfin, le médecin fédéral a présenté la feuille de route de sa structure pour le programme anti-dopage de la saison 2018-2019.

COMMISSION DE COORDINATION AVEC LES LIGUES

M. Amar Bahloul a présenté un point de situation des dossiers relevant de cette commission :

- 1) Étude de la situation de démarrage du championnat amateur, toutes divisions confondues : il ressort que de grandes difficultés sont rencontrées sur le plan de l’engagement des clubs en raison de problèmes financiers.

D’où la proposition d’une prolongation de dépôt de dossiers d’engagements d’un délai de 15 jours est jugée nécessaire.

- 2) Règlement des cas de transfert des joueuses du football féminin lors de la réunion du 09/08/2018 qui a regroupé les différents responsables de cette Ligue.

Toutes les orientations ont été données pour éviter à l’avenir ce genre de conflit visant la déstabilisation du football féminin et son développement.

En matière de perspectives :

- 1) Arrêt des calendriers des Assemblées Générales Electives (AGE) des ligues inter wilaya du 01/10/2018 au 31/12/2018 dans le cadre de la mise en conformité avec les textes de loi.
- 2) Démarches auprès de la DJS de Khenchela pour étude de la situation de la ligue suite à l’avis défavorable de l’enquête administrative du président élu et de son vice-président.
- 3) Déplacement à la ligue wilaya de Tlemcen sur demande de cette dernière pour réunion de travail.

RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

M. Rabah Saadane, le DTN est revenu sur la réunion technique des DTN de l’UNAF tenue le 25 août 2018 à Tunis.

Une subvention a été octroyée par l’UEFA à l’UNAF qui s’étale sur 4 ans et qui vise à programmer deux (02) tournois en faveur des jeunes :

- Tournoi UNAF U 15 : du 1^{er} au 08 novembre 2018-09-03 Maroc.
- Tournoi UNAF U17 : du 20 au 28 décembre 2018 en Tunisie.

Une correspondance a été adressée au président de la LFF pour communiquer à la DTN l'état du mouvement des joueuses au niveau des clubs.

Un stage de recyclage sera organisé par la faculté de Leipzig (Allemagne) au profit des entraîneurs de football. 77 candidatures ont été enregistrés à la DTN.

Démission de M. Azzedine Chih :

La DTN a reçu la démission de M. Azzedine Chih, sélectionneur et chef de développement du football féminin ainsi que celle de la DTR et du coordinateur de la Ligue régionale d'Oran.

Département formation :

- Reprise de la formation fédérale ce mois de septembre (DFE1-DFE2- DFE3) ;
- La CAF autorise la FAF à entamer les stages de formations de la licence CAF (A-B-C) ;
- Programmation du stage de formation niveau 2 pour la première promotion des entraîneurs de Futsal ;
- Programmation des stages niveau 1 et 2 des entraîneurs des gardiens de but. Deux stages seront organisés au mois d'octobre pour les entraîneurs LFP 1 et LFP2

Département du développement et de l'élite :

La plateforme des identifications des écoles à travers le pays a permis d'identifier 85 écoles inscrites au 29 août 2018.

Centre technique régionale FAF de Saïda :

Le mardi 14 août 2018 une visite de travail a été effectuée par M.M. Nekkache Abdelghani (DAG/FAF) et Benaoudra Abdelkrim (directeur développement et de l'élite).

Des documents ont été transmis par les services du domaine et du cadastre pour le lancement de l'opération de bornage du terrain en question qui est d'une superficie de 17 hectares.

Centre technique régionale FAF de Sidi Bel Abbès :

Une visite de travail à Sidi Bel Abbes a été effectué le 15 aout où il a été constaté que l'infrastructure ne répond pas aux critères et exigences d'exploitation et d'utilisation par la FAF.

Département du football féminin :

La sélection nationale va entamer son cycle de préparation pour la CAN 2018 au Ghana.

A cet effet, l'EN sera en stage du 1^e au 15 septembre 2018 à Tikjda puis suivront deux autres stages au CTN.

Sélection féminine U20 :

Les U20 préparent les éliminatoires de la CAN et de la Coupe du monde 2020, où elles sont en stage du 27 au 31 août 2018

Département des équipes nationales :

La sélection nationale U21 a été en stage du 26 au 29 août 2018 où 25 joueurs ont été convoqués.

M. Rabah Saadane clôture son rapport en revenant sur le tournoi UNAF des U17 qui a vu la sélection nationale éliminée de la CAN. Le DTN a recommandé à ce que cette équipe soit encouragée et poursuive son travail.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Mme Radia Fertoul est revenue sur la vacance du poste du sélectionneur national après la démission de M.Azzedine Chih.

A la lumière de la situation exposée, le BF qui a prôné à ce que le staff technique en place soit maintenu et décide de désigner Mme Fertoul Coordinatrice de la sélection.

RAPPORT DE LA CHAMBRE DES RESOLUTIONS DES LITIGES

Mme Louiza Madani, chef du service juridique de la fédération et membre de la chambre de résolution des litiges a présenté aux membres du bureau fédéral, la situation des clubs de L1 et L2.

DIVERS

Le Bureau fédéral a reçu la visite du sélectionneur national qui a tenu à rencontrer les membres du BF.

Un accueil chaleureux lui a été réservé.

Le président, et après un discours de bienvenue, a accordé la parole à Djamel Belmadi à travers laquelle Djamel Belmadi s'est dit : « très honoré d'être parmi les membres du bureau fédéral. Je vous remercie de m'avoir offert cette occasion de vous rencontrer pour vous remercier de la confiance que vous avez placée en moi. Je ne me sens pas seul. Je sais que la réussite de la sélection nous préoccupe tous. La seule garantie que je vous donne aujourd'hui c'est de mettre toute ma volonté, le cœur et le travail. Je ferai de mon mieux pour vous renvoyer l'ascenseur après cette confiance dont vous m'avez gratifié ».

Les membres du bureau fédéral lui ont tous souhaité bon courage et l'assurent de leur soutien total.